

A partir d'un travail réalisé collectivement par établissements adhérents d'Auvergne Rhône Alpes et de Normandie le 25 mars 2020

CRITÈRES GÉNÉRAUX D'EXAMEN DES VOEUX

Les places de formation initiale faisant l'objet d'une dotation du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes sont ouvertes aux lycéens, personne en réorientation scolaire, demandeurs d'emploi.

S'agissant d'une formation sélective les critères d'appréciation des dossiers portent sur:

- Qualités humaines et relationnelles
- Intérêt pour les questions de société et esprit de curiosité
- Approche du métier envisagé (Educateur Spécialisé, Educateur de Jeunes Enfants, Assistant de Service Social) et des publics rencontrés dans le cadre de l'exercice de ce métier
- Motivation pour la formation
- Expériences collectives et engagement (bénévolat, service civique, travail coopératif...)
- Compétences d'expression écrite et orale

Examen du dossier

Bulletins/Bac

- Notes de 1ère et terminale : une attention particulière sera portée sur les notes de français, d'histoire-géographie, de philosophie, d'anglais, de sciences économiques et sociales, de sciences et techniques sanitaires et sociales en fonction du baccalauréat.
- Les épreuves anticipées du baccalauréat de français (écrit et oral) ;
- Les résultats et diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ou en reconversion professionnelle.

Les éléments qualitatifs du dossier :

Fiche avenir

- Appréciations des professeurs sur les bulletins concernant l'aptitude du candidat à s'engager avec sérieux dans son parcours, à s'organiser dans son travail, à échanger, interagir et coopérer avec autrui ;
- Selon le baccalauréat, appréciations des professeurs sur les activités interdisciplinaires et les projets ;

Activités et centres d'intérêts

Une attention particulière sera portée à la rubrique « activités et centres d'intérêts », qui témoigne de l'esprit d'ouverture du candidat et de son intérêt pour la vie sociale (expériences professionnelles, bénévolat ou stages dans le champ de la solidarité, de l'animation, du social)

Projet de formation

Capacité du candidat à expliciter de façon synthétique, sa démarche d'orientation vers le projet de formation envisagé en s'appuyant sur ses connaissances du secteur et ses expériences pratiques (stages de découverte, démarches personnelles de découverte du secteur, etc.)

+ Niveau en langue française B2 pour les candidats étrangers.

CRITERES D'APPRECIATION ET DE NOTATION

Les critères d'appréciation qui permettront la notation :

- Qualités humaines et relationnelles
- Intérêt pour les questions de société et esprit de curiosité
- Approche du métier visé et des publics rencontrés dans le cadre de l'exercice de ce métier
- Motivation pour la formation
- Référence à des expériences collectives et engagement (bénévolat, service civique, travail coopératif...)
- Compétences d'expression écrite et orale

Une note sur 40 points est attribuée par le jury.

DECISION D'ADMISSION

Les résultats sont examinés par la commission d'admission et d'examen des vœux.

Pour être admis, la note doit être égale ou supérieure à 20 sur 40.

Les candidats admis sont classés sur la base de leur note par ordre décroissant.

Les candidats arrivant ex-aequo, sont départagés par la prise en compte des coefficients affectés par la commission aux critères d'appréciation et de notation.